

Nogaro – La municipalité veille à la santé de la population

Bientôt un terrain multisports, lieu de vie et d'échanges



Nogaro – La municipalité veille à la santé de la population

La municipalité se soucie de la santé et du bien-être de la population, notamment sous deux de leurs aspects, l'activité physique et la nutrition. Preuve concrète de cet intérêt pour l'activité sportive, un terrain multisports sera aménagé à la Toussaint 2017 dans le parc de la salle d'animation, près du chemin de la Guinguette (voir plan). Ce projet est discuté depuis le début de 2017 et la décision de le réaliser est prise le 20 juillet 2017. Un chantier jeunes sera organisé pour la Toussaint, afin d'impliquer ceux-ci dans le projet.

Offrir à tous un équipement sportif de qualité

La municipalité veut offrir à tous les habitants et en particulier aux jeunes, un équipement de qualité ouvert à tous et en accès libre. Le site a été choisi précisément parce qu'il est sur l'itinéraire des collégiens et lycéens qui vont à Carrefour Market : ils s'arrêtent fréquemment sous le chapiteau de la salle d'animation.

Selon la municipalité, ce projet est l'illustration de ce qu'elle souhaite pour la jeunesse, à savoir un divertissement et une pratique sportive de qualité. Sur ce terrain, les jeunes pourront pratiquer le football, le basket, le handball etc.

Grâce à la pratique du sport, on espère aussi que ce terrain contribuera à créer du lien social en devenant un lieu de rencontre et d'échanges pour la jeunesse de Nogaro.

La municipalité soutient déjà depuis longtemps les associations à but sportif et un de ses agents encadre certaines activités sportives.

Sensibiliser à l'alimentation bio

Pour l'aspect nutrition comme pour l'activité physique, la municipalité a approuvé, le 19 octobre 2016 la charte PNNS (Programme national nutrition santé), mettant ainsi Nogaro au nombre de « villes actives » inscrites dans ce plan (1).

En signant cette charte, la commune s'oblige à agir dans le sens des objectifs du PNNS et à lancer chaque année, au moins une action en rapport avec les objectifs de celui-ci.

Des actions de sensibilisation à l'alimentation saine et respectueuse de l'environnement ont déjà été entreprises. Notamment en matière de restauration scolaire (on se souvient que la cantine de l'école a obtenu le label Écocert en 2015).

Réaliser collectivement le terrain multi-sports

Les travaux de construction sont estimés à 50 784 euros HT. La part de la commune est de 10 156, 80 euros (20%), celle du Centre national pour le développement du sport, de 25 392 euros (50%). La CAF et la communauté de communes financeront chacune 10 % du montant, soit 10 156 euros.

Le terrain multisports aura une superficie de 406 m² (29 m x 14 m). Le sol sera constitué d'un enrobé (voir document ci-dessous). Un gazon synthétique recouvert de sable permettra aux ballons de rebondir.

Un comité de pilotage veillera à la réalisation. Il regroupera les partenaires impliqués dans cette création qui sera collective, comme dans les sports collectifs où « chacun aura la possibilité de se montrer indispensable à son poste »

Ces partenaires sont :

- le Centre social et culturel le Clan, qui s'attachera à associer les familles en en faisant un lieu où elles puissent s'installer, jouer et discuter,
- la Communauté de communes du Bas-Armagnac dont les animateurs « jeunesse » pourront utiliser le terrain, par exemple en y organisant des tournois sportifs,
- les différentes structures sportives de la commune : elles pourront, sur ce terrain, faire connaître leur activité et mettre au point entre elles un planning d'utilisation,
- les jeunes : ils choisiront le positionnement et les couleurs des tables et des bancs aux abords du terrain ; il sera fait appel aux lycéens ; de plus, un groupe de jeunes participera à la finition du chantier lors des chantiers jeunes de la Toussaint et les bénéficiaires de la bourse du permis de conduire donneront 35 heures de leur temps à ce projet.

La municipalité espère donc faire de ce terrain plus qu'un simple terrain de sport, un lieu de rencontre principalement dédié à la jeunesse, « un nouveau lieu de vie ».

À noter

Une journée « nutrition santé » sera organisée un samedi de septembre 2018 pour inaugurer ce terrain avec les partenaires.

(1) Le PNNS a été mis en place en janvier 2001 par le ministère de la santé. Il part du principe selon lequel « l'alimentation joue un rôle déterminant dans la survenue des maladies les plus répandues que sont les cancers, les maladies cardio-vasculaires, l'obésité ou l'ostéoporose ». Le PNNS a pour objectif d'agir sur l'alimentation et l'activité physique.

N.B. - La photo du haut de page est communiquée par Jean-François Van Overstraeten ; elle représente Marie, Ophélie, Chloé, Camille et Sophie, lycéennes au lycée d'Artagnan et membres de l'accueil "jeunes" du Clan.



La salle d'animation, le parc et le chemin de la guinguette



Vue du parc depuis la salle d'animation



Image du futur terrain communiquée par la municipalité



La réunion du 17 juin : la municipalité, avec le maire, Christian Peyret, Christine Carrère-Campistron et Joseph Beltri, adjoints, Marie-Noëlle Saint-Araïlles, service de l'urbanisme ; le Clan: René Jambes, président, François Deleurme, directeur et Laetitia Broqua responsable de l'accueil des 14-17 ans; du Clan ; Parlem TV : Michel Coulardeau, président ; les 5 lycéennes - Photo Jean-François Van Overstraeten